Trente-huitième Année — N° 1 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 1er JANVIER 1893.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

Archives Communistes Tourcoing

ROUBAIX, LE 31 DÉCEMBRE 1892

LA QUESTION MILITAIRE

EN ALLEMAGNE

Il vient de paraître, en Allemagne, une petite brochure dont personne ne cherche à dissimuler le caractère officiel, où est mis en relief avec une singulière clarté, l'esprit qui a dicté les nouveaux projets de loi militaires. Elle débute par établir une comparaison entre les armées françaises et allemandes en 1870 et en 1892. Il y a vingt-deux ans, dit son auteur, les Allemands possédaient 104 bataillons, 400 canons et 130 escadrons de plus que les Français. A présent, au contraire, ces derniers disposent de 70 bataillons et de 276 canons de plus que les Allemands.

Les deux nations sont à peu près d'égale force en ce qui concerne la cavalerie. La supériorité actuelle de la France réside surtout dans son artillerie qui, pendant la guerre de 1870, était sensiblement inférieure à celle de ses adversaires. Après avoir établi une comparaison du même genre entre les forces de l'Allemagne et de la Russie, le porte-parole du grand état-major allemand arrive à cette conclusion que la France et la Russie peuvent mettre en ligne un million d'hommes et 1,700 canons de plus que l'Allemagne et ses alliés réunis. Nous ne nous attarderons pas à discuter ces chiffres, qu'il nous suffise de dire que l'auteur de la brochure en déduit la nécessité pour l'empire d'Allemagne de ne pas rester inactif.

La brochure aborde ensuite la question du service de deux ans. En cherchant à introduire ce système, dit-elle, le gouvernement a eu trois objectifs en vue. En premier lieu, l'enrôlement et l'éducation d'un plus grand nombre de recrues ; deuxièmement, l'application du principe du service obligatoire pour tous; enfin, la possibilité de laisser dans leurs foyers, en cas de guerre, quatre cent soixante mille hommes, mariés pour la plupart, qui, dans les conditions actuelles, seraient obligés d'entrer en ligne. Le plaidoyer en faveur des impôts nouveaux que cette augmentation de charges résultant de l'organisation proposée fera peser sur le pays, n'est pas moins curieux et original. Le gouvernement sait fort bien, dit notre auteur, qu'un accroissement de taxes est toujours désagréable, mais, cette fois, il a eu soin de répartir celles qu'il a été obligé de réclamer, de telle sorte qu'elles soient loin d'être aussi lourdes, pour la généralité des citoyens, que la troisième année de service.

Si l'on demandait à chaque Allemand, en particulier : « Aimeriez-vous mieux payer le vingtième d'une pièce de dix centimes de plus pour votre quart de bière ou bien demeurer une année supplémentaire sous les drapeaux ? » qui pourrait douter de la réponse ? Et la brochure conclut que « ces projets de loi sont élaborés de telle façon que rien ne saurait être distrait de leurs parties essentielles ! »

C'était, fait observer le *Moniteur*, déjà la conclusion à laquelle était arrivée la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dans un article qui a fait un énorme tapage en Allemagne. Le gouvernement, disait-il en substance, ne fera aucune concession ; jamais, comme le désire le centre, il n'acceptera le service de deux ans sans l'augmentation d'effectif prévue par le projet, ce serait affaiblir l'armée ; jamais il ne consentira à passer sous les fourches caudines qu'on veut lui imposer ! C'est clair, net, absolu. Et, pour mieux édifier sur ses dispositions l'opinion publique et le Parlement, le général de Caprivi enferme l'un et l'autre dans ce dilemme : ou voter ce qu'il propose ou subir le retour au service de trois ans, non seulement en principe, mais effectivement et dans la pratique, ce qui veut dire que l'autorité militaire romprait avec l'usage actuellement établi de renvoyer les hommes six ou sept mois avant l'expiration de leur troisième année de présence sous les drapeaux.

Ces déclarations ont causé, on peut le comprendre, la plus vive émotion au-delà du Rhin, dans les rangs des nationaux libéraux surtout qui n'ont rien de la raideur des chênes et plus que les autres partis, par leurs affinités bourgeoises, seraient atteints par une mesure qui apporterait une perturbation profonde dans les affaires, dans le monde des étudiants des Universités et dans la carrière des jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales.

Aussi n'étudient-ils plus que les moyens de capituler honnêtement ! C'est une vieille tradition chez eux. Pareille attitude sera bien difficile aux hommes du centre, impossible aux progressistes; aussi l'attitude du gouvernement, si elle est habile, n'est peut être pas bien prudente, car rien n'indique encore qu'il ait les moyens, même par ces procédés un peu violents, de s'assuser une majorité ! Nous ne voyons guère que les socialistes qui aient à se féliciter d'une pareille situation.

LES SCANDALES DU PANAMA

Paris, 30 décembre.— La « trève des confiseurs » continue à se faire sentir sur l'affaire de Panama. L'instruction ni la Commission d'enquête ne nous donnent pour le moment aucune nouvelle sensationnelle.

Cependant, on s'occupe toujours de certains personnages politiques dont la situation n'est pas encore bien nette.

C'est ainsi qu'au sujet de M. de Freycinet le *Télégraphe* écrit :

» Depuis longtemps, la *Libre Parole* et divers journaux ont donné la liste des sommes considérables qui ont été versées aux feuilles bien pensantes et particulièrement au *Télégraphe*, qui avait eu l'honneur d'être inspiré pendant un certain temps, par M. de Freycinet.

» On sait que M. le ministre de la guerre a déclaré qu'il avait cessé depuis plusieurs mois de s'occuper de ce journal, à l'époque où celui-ci recevait une subvention si peu en rapport avec son influence et son tirage. Ce fait est absolument exact ; ce que l'on sait moins, c'est qu'au moment où M. de Freycinet quittait le *Télégraphe*, ce journal était très obéré et devait beaucoup d'argent, particulièrement à ses fournisseurs de papier.

» Ceux-ci, inquiets pour leurs créances, menacèrent de poursuivre le paiement de ce qui leur était dû; mais ils s'arrêtèrent devant la promesse que leur fit M. de Freycinet de les désintéresser, s'ils n'étaient point payés par le *Télégraphe*.

» De telle sorte que la personne inconnue qui, à l'insu de M. de Freycinet, a fait attribuer 120,000 fr. au directeur et 120,000 fr. à l'administration du *Télégraphe*, a permis d'éteindre toutes les dettes, de régler le compte des marchands de papier et a libéré ainsi M. le ministre de la guerre de la caution qu'il avait donnée. »

Le cas de M. Rouvier

On sait que M. le juge d'instruction Franqueville a demandé à la Commission d'enquête communication de la déposition faite devant elle par M. Vlasto. A ce propos, le *XIXe Siècle* écrit :

« Comme toutes les dépositions faites devant la Commission d'enquête, celle de M. Vlasto a été faite sous la foi du serment. Les sténographes attachés à la Commission l'ont recueillie et elle a ensuite été signée par son auteur.

» C'est donc un document authentique, sur lequel il n'y a pas à revenir.

» M. Franqueville a certainement résolu de demander cette communication après avoir entendu la déposition de M. Rouvier, déposition qui, elle aussi, a été faite sous la loi du serment.

» Nous ignorons naturellement ce que M. Rouvier a pu dire quand il a déposé devant le juge, mais ce que nous savons et ce que nous avons signalé à diverses reprises, c'est combien les déclarations qu'il a solennellement faites devant la Chambre diffèrent de la déposition du vice-président du Comptoir national d'escompte, M. Vlasto.

» M. Vlasto, quand il a déposé devant la Commission d'enquête, et M. Rouvier, quand il a parlé devant la Chambre, avaient évidemment le même objectif.

» Cet objectif était de dégager M. Rouvier de l'affaire des pots-de-vin du Panama.

» Comment ces deux hommes qui ne sont pas des sots, qui passent même pour des gens forts, et qui, de plus, sont intimement liés, ont-ils pu, poursuivant le même but, se contredire d'une façon aussi stupéfiante ?

» Avant de faire sa déposition devant la Commission d'enquête, M. Vlasto s'était certainement concerté avec M. Rouvier. Pour que ces deux messieurs aient changé de tactique, pour que M. Rouvier ait apporté à la tribune une histoire qui non seulement démentait formellement la déposition de son ami, mais qui ne tenait pas debout, — une histoire qu'on a justement qualifiée d'histoire de brigands, — il faut qu'ils aient eu une raison absolument majeure.

» Cette raison majeure quelle est-elle ?

» Nous ne voulons pas pour aujourd'hui chercher à résoudre cette intéressante question : nous nous contentons de la poser.

» Quant à ceux de nos lecteurs qui ne veulent pas croire que le commanditaire du gouvernement français en 1888, l'ami et le confident du ministre des finances, le vice-président du Comptoir national d'escompte, soit un étranger non naturalisé, nous leur répondrons que M. Vlasto, marquis de Magellan, a demandé sa naturalisation en 1889 et qu'il ne l'a pas obtenue. »

Conciliabule ministériel. — Les menées révolutionnaires. — L'impression produite en province par les scandales du Panama.

Paris, 30 décembre. — Nous avions bien raison de faire, hier, toutes nos réserves sur la conférence qui a réuni un certain nombre de ministres à l'issue du conseil. Les explications que faisaient croire les officieux, et que nous avons rapportées, étaient exactes, mais en partie seulement. Voici, en réalité, ce qui s'est passé :

Après le conseil des ministres, quatre ministres se sont réunis place Vendôme au ministère de la Justice. C'étaient MM. Ribot, Loubet, Develle et Bourgeois. On en fait l'aveu aujourd'hui et on dit que cette réunion avait exclusivement pour but d'examiner ce qu'il conviendrait de faire, en présence des menées et de l'agitation socialiste-révolutionnaire. On dit aussi qu'elle a examiné l'éventualité de manifestations dans la rue et surtout l'organisation de comités directeurs, sur plusieurs points de la capitale.

C'est fort bien, et nous croyons bien que le conciliabule ministériel a, comme on l'assure, étudié les moyens de surveiller ou de réprimer les tentatives révolutionnaires à Paris, mais nous avons quelque raison de croire qu'il a porté son attention ailleurs : par exemple, sur la province que tous les rapports et tous les récits représentent comme très violemment secouée. Il est même des députés qui depuis le départ des Chambres, sont revenus mettre au courant le ministère de l'impression désastreuse pour les parlementaires, que Panama produit dans les départements. On s'est occupé, par suite de l'affaire et M. Bourgeois a pu informer, à onze heures et demie à ses collègues que dans quelques heures, la Commission d'enquête allait s'ajourner à huitaine. L'événement a justifié ses prévisions. La conférence a porté sur d'autres points sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, tels que les indications qui ont pu résulter de l'examen des pièces récemment saisies.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que sortant du ministère de la justice, MM. Loubet, Ribot et Develle, sont retournés, *sans M. Bourgeois*, à l'Elysée, et il paraîtrait que ces ministres ont communiqué longuement au président de la République certains détails curieux qu'auraient révélé le dossier remis par l'instruction criminelle ouverte dernièrement à propos de Panama.

L'état de santé de M. de Lesseps

La *Patrie* a envoyé un de ses rédacteurs au château de la Chesnaye, pour prendre des nouvelles de la santé de M. de Lesseps. Il a rapporté les renseignements suivants :

Les nouvelles sont très mauvaises. Le président du conseil d'administration de Suez souffre beaucoup des rigueurs de la température.

D'autre part, l'isolement dans lequel vit en ce moment, les soins que l'on prend pour éloigner les indiscrets, les bavards et les journaux ou publications dans lesquelles il peut être question du Panama, ont le don d'inquiéter le vieillard et de provoquer chez lui d'incessantes questions.

Certes l'âge a affaibli le corps, mais l'esprit et la mémoire sont encore assez vivaces pour percevoir, sous la forme de faux bruits, une partie de la vérité.

La réélection des députés

M. Charles Laurent demande dans le *Jour* qu'avant de se séparer, la Chambre vote qu'aucun de ses membres ne soit rééligible.

Cette épuration pour ainsi dire chirurgicale, dit notre confrère, serait le plus sûr remède aux maux dont nous souffrons.

Les 300,000 francs de M. Floquet

On lit dans la *Cocarde* :

« Il court un bruit très grave au palais : il paraît que des pièces importantes n'auraient pas été cotées volontairement, mais que les prévenus en ont exigé la restitution.

» Il paraît que M. Bourgeois a fait des efforts désespérés pour qu'un document établissant la dépense des trois cent mille francs pour le compte de M. Floquet, ne figure pas au procès ».

Nouveau scandale

Dans un article sur la clôture de l'instruction, le *Figaro* dit que des incidents imprévus peuvent surgir et que des révélations nouvelles peuvent être produites, et il ajoute :

« Déjà, dans l'instruction, un gros scandale perce, concernant un personnage politique très influent, quoique n'ayant fait partie d'aucun ministère. Ces jours-ci, d'après certains bruits venant de bonne source, il pourrait bien y avoir une surprise.

La situation financière

Paris, 30 décembre. — On lit dans le bulletin financier de la *Liberté* :

« Les réalisations continuent. Le mouvement en arrière, qui se manifestait de nouveau hier, s'accentue encore aujourd'hui. Les résultats à signaler sont donc peu favorables.

» Une avalanche d'offres se produit sur notre fond 3 0/0, ainsi que sur nos grandes valeurs, atteignant les obligations ainsi que les actions. On se demande si le public commence à perdre confiance.

» L'indifférence avec laquelle on accueillait les manœuvres précédentes semble en effet faire place à la crainte.

» Les attaques intéressées, chaque jour réitérées, ne sont du reste pas de nature à calmer les esprits les plus pessimistes qui finalement se laissent entraîner par le courant. »

Le plan du gouvernement dans l'affaire du Panama

Paris, 30 décembre. — La *Libre Parole* dit avoir recueilli de la bouche d'un magistrat, à l'enterrement de M. Roujat, le plan arrêté par le gouvernement dans l'affaire du Panama :

« 1° L'ère des poursuites est close définitivement ;

» 2° Les membres du Parlement compromis seront assurés d'une ordonnance de non-lieu avant le 10 janvier ;

» 3° La décision sera communiquée au Parlement le jour de la rentrée;

» 4° Les administrateurs du Panama ne seront pas interrogés le 10 janvier sur les faits relatifs aux hommes politiques;

» 5° Le silence est le prix de l'acquittement. »

Situation Commerciale

DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 31 décembre.

Nous n'avons rien de saillant à signaler cette semaine dans la situation industrielle et commerciale de nos places. Comme on doit s'y attendre c'est le calme plat qui règne à cette époque d'inventaires. Nous examinerons prochainement la marche des affaires pendant l'année qui se termine.

NOUVELLES DU JOUR

M. le duc d'Orléans

Nous recevons, d'un de nos correspondants, la dépêche suivante :

« Paris, 30 décembre. — Malgré son éloignement, le duc d'Orléans est tenu au courant des événements qui se passent en France.

» Les dernières dépêches que le comte de Paris lui a expédiées auront probablement pour conséquence de lui faire hâter son retour auprès de son père. »

Un déraillement attribué à la malveillance — Deux victimes

Aurillac, 30 décembre.— Un déraillement, dû à la malveillance, s'est produit sur la ligne de Brive à Aurillac, à proximité de Lamartivie. La machine du train 1050 a été précipitée dans le remblai. Le chauffeur est gravement blessé; le machiniste a succombé après avoir subi une amputation. Plusieurs tentatives de déraillement avaient été déjà constatées dans les mêmes parages.

Les obsèques de Mgr Lecoq évêque de Nantes

Nantes, 30 décembre. — Ce matin ont été célébrées, à la cathédrale, les obsèques solennelles de Mgr Lecoq, évêque de Nantes. Sur le parcours du cortège, se pressait une foule énorme. Les magasins étaient fermés et les balcons tendus de noir. La cérémonie était présidée par le cardinal-Richard, assisté de dix prélats. Le corps de Mgr Lecoq a été déposé dans le caveau, situé près du chœur, réservé à la sépulture des évêques de Nantes.

Nos rapports commerciaux avec la Suisse

Paris, 30 décembre. — Demain paraîtra au *Journal Officiel* un décret appliquant aux produits d'origine suisse le tarif maximum français. Ce décret sera précédé d'un rapport du ministre du commerce.

Revendications des employés de chemins de fer

Paris, 30 décembre. — M. Millerand, député, a présenté ce matin au ministre des travaux publics, M. Guérard, secrétaire général du syndicat des employés de chemin de fer, et M. Tietard, membre du Conseil, qui ont exposé plusieurs revendications des employés et ouvriers des Compagnies.

Une grève dans le district minier de la Sarre

Sarrelaus, 30 décembre. — Il y a grève aujourd'hui dans les puits du district minier de la Sarre qui appartiennent au gouvernement, à l'exception des puits Koonprinz et Inspection n° 1.

Les esprits sont très surexcités, il y a déjà eu des désordres. Beaucoup de mineurs sont munis de revolvers. La gendarmerie a été requise.

Un accident de tramway à Chicago. — Nombreuses victimes

Chicago, 30 décembre. — Un tramway bondé de voyageurs s'est rencontré ce matin à 10 heures, avec une locomotive marchant à une vitesse de 15 milles à l'heure. Trois hommes et une femme ont été tués sur le coup; les vingt-quatre autres voyageurs sont tous plus ou moins grièvement blessés. L'accident serait dû à la négligence de deux garde-barrières qui ont été arrêtés.

Nouvelles menaces contre la Compagnie de Carmaux

Depuis quelques jours, la Compagnie de Carmaux, 11, avenue de l'Opéra, reçoit de nouvelles lettres de menaces. Le siège de la société doit sauter avant le 1er janvier ; du moins ce sont les anarchistes qui le disent. Mais toujours est-il que les locataires de l'immeuble ne sont rien moins que rassurés.

Les décorations dans la marine

Paris, 30 décembre, — Sur la proposition du ministre de la marine, sont promus à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, M. Pescland d'Ambly, inspecteur du génie maritime.

Au grade de commandeur, le contre-amiral Dupont, les capitaines de vaisseau Bienaimé, et Gaillard, colonel d'infanterie de marine, et le commissaire général Dereus.

La rage en wagon

Bordeaux, 31 décembre. — Hier matin, six jeunes Portugais qui venaient de subir un traitement à l'Institut Pasteur partaient de Paris pour rentrer dans leurs familles.

Comme le train qui les emportait entrait en gare d'Angoulême, l'un d'eux, âgé de 10 ans, le petit José-Joachim Almeida, qui dormait sur les genoux de sa mère, se réveilla subitement, les yeux hagards, la bouche écumante et en poussant de véritables hurlements.

Le pauvre petit était irrémédiablement atteint de la rage.

On juge de l'émoi qui s'empara des voyageurs.

D'Angoulême à Bordeaux, ont dû tenir attaché l'enfant qui, se démenant avec furie, bavant horriblement, cherchait à mordre toutes les personnes qui se trouvaient autour de lui.

Quand le train entra en gare de Bordeaux, l'accès de rage du malheureux avait atteint toute son intensité. Pour descendre du wagon le malheureux enfant, il fallut lui couvrir la tête et le corps d'une épaisse couverture dans laquelle on l'enroula, et, ainsi attaché solidement l'infortuné José-Joachim-Almeida fut transporté à l'hôpital Saint-André et interné dans une cellule de cet établissement.

On désespère de le sauver et on craint pour la raison de la malheureuse mère.

LES TISSUS MÉLANGÉS

La catégorie des étoffes de coton mélangées donne toujours un chiffre d'exportation important depuis trois ans ; ce chiffre est d'environ 1,500,000 kilogs, et représente une valeur de 10 à 11 millions de francs. Dans ce total sont compris des tissus de genres très différents, employant d'assez fortes quantités de coton, puisque cette matière y domine, et intéressant par là la filature de coton, mais n'ayant généralement aucun rapport avec le tissage du coton.

La plupart d'entre eux sont des tissus de chaine coton tramés avec des fils cardés de laine pure ou mélangée elle-même de coton et fabriqués dans des tissages de laine, quelques-uns se rapprochent de la draperie commune. C'est ainsi, du moins, que la commission des valeurs envisage cette catégorie dont la définition est très vague. et dont il est très difficile de bien contrôler la nature.

L'importation de ces tissus, principalement d'origine anglaise, n'a plus qu'une importance restreinte elle a atteint en 1891, 118,500 kilog. seulement, représentant une valeur environ de un million de francs.

Il est toujours fort difficile d'apprécier avec quelque précision la marche d'une industrie aussi importante et aussi variée dans sa production que l'industrie cotonnière. Nous croyons, cependant pouvoir affirmer qu'en 1891 la filature et le tissage ont développé très sensiblement leur production, et que pendant toute l'année, la plus grande activité n'a cessé de règner dans les diverses branches de l'industrie du coton, en France.

Quant aux résultats obtenus, nous pensons être bien près de la vérité en disant que, dans l'ensemble ils ont été mauvais ou médiocres pour la filature, et pour le tissage assez satisfaisants. C'est la baisse extraordinaire et sans précédent de la matière première qui a ravi, à nos manufacturiers, les bénéfices que l'activité exceptionnelle de nos filatures et de nos tissages leur faisait légitimement espérer.

Nous extrayons ces renseignements de l'intéressant travail de M. Grandgeorge, sur l'industrie textile en 1892.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 décembre. — Encore une mauvaise journée, principalement pour nos rentes 3 0/0. On dit que les grandes compagnies d'assurances vident leurs portefeuilles et par suite qu'il y aura en liquidation de grosses livraisons de titres. Ce qui est sûr, c'est qu'à la veille de la liquidation, il y a de nombreuses ventes forcées ou volontaires.

Le sort de la liquidation est maintenant bien compromis. Les places étrangères sont moins fermes. Le 3 0/0 ouvre à 96,25 puis remonte à 96,55 pour terminer en cloture à 96.75.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont moins faibles et résistent mieux que notre 3 0/0. Les cours sont à peu près les mêmes qu'hier. Le foncier cote 997,50. Le Crédit Lyonnais est assez bien tenu à 755. Par contre la Banque de Paris recule à 640. Le Suez gagne 2,50 à 2.627,50.

Parmi les fonds étrangers, quelques-uns sont très fermes comme l'Italien à 92,50. Après l'orage, la reprise sera vive. Le Hongrois est ferme, mais l'Extérieure recule à 62 29/32 et les fonds ottomans sont offerts. En Banque, les Soufres Romains sont à 220. L'obligation Puerto Santa Maria détache le 6 janvier un coupon de 12,50 qui est payable sans retenue ni impôt à l'agence de la Compagnie, 9, rue des Malburins.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

Situation météorologique. — Roubaix, 31 déc. — Hauteur barométrique, 762. Température. A sept heures du matin 6 degrés au-dessous de zéro
A une heure du soir 2 » »
A cinq heures du soir 4 »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Demain, premier jour de l'An, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

Ce serait une injustice que de ne pas complimenter aujourd'hui le Conseil municipal. Il a tenu, vendredi soir, une longue et laborieuse séance, en grande partie consacrée à des œuvres utiles. La rétrocession des tramways à une Compagnie nouvelle a été proposée dans un très long rapport lu par M. Trannoy, et voté sans discussion ; elle était, à la même heure, examinée par le Conseil municipal de Tourcoing. La Compagnie concessionnaire, représentée par M. E. Francq, s'oblige à achever le réseau entier des tramways urbains et suburbains, avec des modifications auxquelles il ne semble y avoir rien à reprendre. Il y aura des abonnements, des billets d'aller et retour, avec des tarifs réduits, le matin, à midi et au soir, pour les trains spéciaux dits trains ouvriers. Nous ne saurions trop applaudir à cette dernière innovation imitée de ce qui se fait en Angleterre et en Amérique et que ce journal préconisait il y a plus de quinze ans. Elle permettra à beaucoup de familles ouvrières d'aller se loger dans la banlieue, en pleine campagne, et elle amènera peut-être, avec le temps, d'heureux progrès dans l'hygiène publique.

On trouvera plus loin un résumé du volumineux rapport présenté au Conseil municipal et après la lecture duquel M. le Maire a demandé un vote de remerciements et de félicitations à M. Variet, directeur de la Voirie, à qui nous devons l'étude de cette question. L'opinion publique sera, cette fois, en plein accord avec nos édiles.

L'emprunt de 1,240,000 francs, décidé par l'ancien Conseil pour de grands travaux de voirie et approuvé récemment par le Parlement, sera réalisé par voie de souscription publique. On l'a ainsi décidé, « les établissements financiers et les maisons de banque ayant demandé un taux trop élevé ou refusé de fournir les fonds au fur et à mesure des besoins de la ville. » Nous aimons à penser que la présence aux affaires d'une municipalité socialiste ne nuira pas trop au succès de cet emprunt et que les capitalistes se diront, qu'après tout, la vitalité de Roubaix et l'énergie des Roubaisiens survivront aux jours difficiles que nous traversons.

On dirait que, la réflexion et l'expérience aidant, nos édiles eux-mêmes ont des tendances à s'assagir ; ils ont écouté ce soir, sans témoigner d'aucune mauvaise humeur, la lecture d'une lettre préfectorale, dans laquelle on leur signale les points défectueux du budget primitif de 1893, et les dangers d'un excédent si réduit. M. le Maire a ajouté qu'il s'était mis d'accord avec M. le préfet pour demander au Conseil de revenir sur la mesure prise contre le bureau de bienfaisance. On a voté à ce sujet ici ses 250,000 francs. On n'a pas voulu remanier les prévisions si importantes des recettes de l'octroi; on n'entend rien changer non plus à ce qu'on a décidé pour les cultes. Mais il faudra abandonner l'idée de faire déménager le doyen de Saint-Martin et de réclamer un loyer de ses vicaires.

Les brasseurs n'auront plus leur abonnement. L'exercice va être rétabli pour eux à partir du 1er janvier et cela va nécessiter la création de 25 emplois nouveaux dans l'octroi. Il convient d'ajouter que la loi en discussion sur l'impôt des boissons ne donnera plus à l'octroi des villes le concours de la régie et que, de toute façon, une augmentation du nombre des employés municipaux allait s'imposer. Reste à savoir ce que rapportera l'exercice au budget municipal. De bons esprits croient qu'il y gagnera cent mille francs et plus; les brasseurs roubaisiens, par l'organe de leur syndic, ont toujours affirmé qu'il y aurait déception. Nous verrons à la fin de l'année qui va venir tout à l'heure. Mais pourquoi quelques conseillers voulaient-ils donc le huis-clos pour prendre cette réso-

BOURSE DE PARIS DU 31 DECEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
95 75	4 0/0	...	...	95 50	95 80	95 60
105 17	3 1/2 0/0	...	...	...	...	105 10
92 45	Italien	...	...	92 50	92 50	92 65
3880	Banq. de France	...	...	...	3850	3855
153	B. d'Escompte	...	...	...	152	145
645	Banq. de Paris	...	...	...	630	635
996	Crédit Foncier	...	...	995	1002	1003
752	Créd. Lyonnais	...	...	...	783	756
130	Crédit Mobilier	...	...	...	130	130
1475	Lyon	...	...	1425	1457	1462
1865	Nord	...	...	...	1850	1860
48	Panama	...	...	...	47	48
2622	Suez	...	...	2625	2630	2626
1395	id.	...	...	...	1365	1400
631	Autrichiens	...	...	...	632	631
203	Lombards	...	...	...	203	203
150	Nord Espagne	...	...	...	144	142
172	Saragosse	...	...	...	172	177
628	Méridionaux	...	...	...	...	696
	Métaux	...	...	...	...	...
497 50	Egypte	...	...	495 87	496 87	495 87
97	Hongrois	...	...	9527/32	96 7/8	9645/16
21 30	Turc	...	...	21 82	21 40	21 40
575	Banq. Ottomane	...	...	572 50	576 25	576 87
63	Extérieure	...	...	62 5/8	63 7/8	63 1/2
597 50	Rio-Tinto	...	...	595	598 12	598 75
448 12	Tharsis	...	...	446 87	447 50	446 87
22 3/4	Portugais	...	...	22 9/16	22 5/8	22 1/16
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1889	...	...	...	...	...
97 65	Russe consolidé	...	...	96	96 50	96 40
78 80	Russe nouveau	...	...	78	77 90	78 05
...	Foncier Autriche	...	...	...	...	...
...	Dynamite	...	...	385	377	355
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Alpines	...	...	...	...	149 37
...	Câbles	...	...	98	98	100
65 25	Russe Orient	...	...	65 25	65 50	65 10
...	Priorités	...	...	...	...	...
...	Mobilier espag.	...	...	67	67	67
...	3 0/0 amorties	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
...	Rio	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1863	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cadérousse	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1885	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Chemins (act.)	...	...	...	...	...
...	id. (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Béthune	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest (act.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 31 DÉCEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	...	112 50	Tramw. Nord	...	432 50
» 63, r. 100	...	138 75	Union lin. N.	...	165
» 68, r. 500	...	520	Gaz de Wazemmes	...	520
» 77, r. 500	...	518	Ch. d. fer Econ.	...	508 75
» 84, r. 400	...	422	Denain Anzin	...	530
» 84, 1/4	...	405 25	Tréflerie	...	507 50
» 87, r. 400	...	507 50	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	...	500	Aniche, 13e	12110	12050
Roub.-Tourc.	...	49	Anzin, 100e d.	4800	4800
Amiens	...	415	Blanzy	...	1800
Dép. du Nord	...	408	Bruay	...	1575
Tourcoing 1878	...	505 50	Bully-Grenay, 6e	3050	3090
Armentier. 86	...	507 50	Campagnac	...	540
Douai, libérée	...	504	Carvin	...	1375
» non lib.	...	501	Courrières, 10e	...	1400
Verley, Decr.	...	1280	Crespin	...	235
Cie Platel et Cie	...	293	Douchy	...	3700
Crédit d. Nord	...	451 25	Dourges	...	9025
H. Devildder	...	1050	Drocourt, 4es s.	4900	4898 75
Banq. rél. Nord	...	500	Escarpelle	...	2395
Cie Esc. Roub.	...	...	Epinac	...	500
Gaz de Wazemmes	...	510	Ferfay	...	750
Le Nord, ass.	...	2800	Fléchinelle c. 5	...	375
Union g. Nord	...	455	Fléchinelle	...	500
St-Sauv. Arras	...	135	Lens	...	37350
Un. lin. Nord	...	...	Liévin	10170	11000
Constr. Anzin	...	...	Marles 30 0/0	...	13600
Ciments franç	...	270	Marles 70 0/0	...	18295
Estrée-Blanch	...	250	Meurchin	...	4700
Tramw Nord	...	40	Ostricourt	400	400
L. Allart, t. p.	...	425	Sincey-le-R.	...	3 75
id. 375 p.	...	...	Thivencelles	...	61 25
Chem Econom	...	491 50	Vicoigne et N.	...	48998 75
Delgutte et Cie	...	515	OBLIGATIONS		
Cie liquid R.-T.	...	...	Bethune 1877	...	460
Eaux Dunkerq	...	530	Blanzy 1876	...	536
Tréflerie	...	1040	Drocourt 1885	...	540
Biache-St-V.	...	3500	Fléchinelle 87	...	250
Denain Anzin	...	450	Marles 1886	...	515
Usin Villerupt	...	450	Lièvin 1886	...	505

Marchés de Lille du 31 décembre 1892

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 110 50 à ... ..; 88 degrés, cote com., 37 75 à ... .; n° 3, cote com., ...

HUILES. — Huile épurée pour quinquet 72 fr. l'hectolitre; huile de colza 65 fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, offert 44 à ... ..; demandé ... à ...

Cours de clôture au comptant du 31 décembre

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
95 75 ./.	3 0/0	95 70 ./.
... ./.	3 0/0 1891	... ./.
97 45 ./.	3 0/0 amortissable	97 ... ./.
105 90 ./.	4 1/2 0/0 1893	105 10 ./.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une affiche à sensation

Paris, 31 décembre. — La police est en train d'arracher sur tous les murs de Paris, une affiche adressée au président de la République lui demandant de faire restituer l'argent volé aux actionnaires et obligataires de Panama.

Conseil des ministres

Paris,